

Marco Franchetti est le nouvel Ombudsman des banques suisses

Lors de sa dernière séance, le conseil de fondation de la «Fondation Ombudsman des banques suisses» a élu Marco Franchetti comme nouvel Ombudsman des banques. Il succédera en été 2013 à Hanspeter Häni, lequel part à la retraite après 20 ans à ce poste.

Agé de 53 ans, le Jurassien Marco Franchetti, juriste et notaire, est actif depuis 1983 dans le milieu bancaire, tout d'abord au sein du service juridique d'une banque pour occuper depuis 1985 diverses fonctions auprès de la Commission fédérale des banques CFB, respectivement auprès de la FINMA, l'Autorité de surveillance des marchés financiers.

A ses débuts, Marco Franchetti a travaillé pour le service juridique de la CFB, avant de reprendre à partir de 2002 la fonction de chef des affaires internationales. Il endosse actuellement, en tant que responsable de la collaboration internationale, le rôle d'intermédiaire entre les autorités, les banques et les clients.

Le Conseil de fondation se félicite d'avoir trouvé en la personne de Marco Franchetti un nouvel Ombudsman des banques, quadrilingue, qui connaît l'activité bancaire nationale et internationale d'un point de vue neutre. Il dispose de grandes capacités de négociation et de compromis, et il a l'expérience de la conduite.

Communiqué de presse 11.12.2012 (75 KB)